



CHALEUR DU FOYER

A l'intention, ce mois...
...des parents, des époux, des familles

vérités de notre temps

" Il n'y a plus d'enfants " ?...

Y a-t-il des parents ?

ALERTE DE S. EM. LE CARDINAL SALIEGE, ARCHEVEQUE
de TOULOUSE, AUX FIDELES DE SON DIOCESE

Une crise d'immoralité sévit parmi les enfants et en particulier parmi les fillettes, plus osées que les garçons. Cette crise sévit à la ville, plus encore à la campagne.

D'où provient-elle ? Elle a des causes multiples.

La première est la mixité. Des billets sont échangés avec des dessins à l'appui. Toute une organisation d'intermédiaires facilite les rendez-vous en dehors de l'école et se charge de la surveillance des adultes. Les enfants gardent le secret. Les parents et les maîtres ne savent rien.

La mixité ne joue pas seule. Les enfants, actuellement, ne dorment pas assez. Ils boivent du café, même de l'alcool ; les sports ou les exercices scolaires prolongés les fatiguent. Ils sont des nerveux, des instables. Cela est vrai des filles encore plus que des garçons.

Sans surveillance souvent le dimanche, les enfants sont téméraires, parce qu'ils essaient de voir sans être aperçus, d'actes immoraux commis par les adultes. Leur curiosité est à la fois précoce et malsaine.

Jadis, les enfants étaient retenus parce qu'ils savaient qu'il y avait un regard auquel ils ne pouvaient échapper, le regard de Dieu. Le savent-ils aujourd'hui ? A l'école, et souvent en famille, on est muet sur ce sujet.

Je ne parle pas du cinéma et des journaux qui initient au vice, qui soulèvent prématurément dans l'esprit des enfants des questions auxquelles ils cherchent réponse.

Enfin, vos enfants, à vos yeux, sont dépourvus de malice. Ils n'ont pas le péché originel. Ils sont gentils, mignons.

Vous les lancez dans la nature sans aucune formation religieuse. Et puis, et puis... les malheurs arrivent et vous dites pour vous consoler : « Aujourd'hui, il n'y a plus d'enfants ». Vous devriez dire : « Il n'y a plus de parents... »

Les dix commandements du jeune papa

— Tu n'ouvriras jamais plus une porte à la côté : il peut y avoir un petit bonhomme accroupi de l'autre côté.
— Tu mesureras tous tes gestes et tu retiendras beaucoup de tes élan. Moins de fougue et plus de force.

— Tu verras moins souvent le ciel : il te faudra sans cesse regarder à tes pieds pour ne pas marcher sur tes petits hommes.

— Tu ne feras pas plus jamais les tiroirs d'un coup de genou : les petites mains se glissent partout. Tu feras toutes choses lentement, soigneusement.

— Tu ne dormiras plus jamais sur les deux oreilles, mais tu seras inquiet du moindre soupir. Tu ne pourras entendre un cri sans te demander, le cœur battant, si ce n'est pas le cri... le cri que tu redouteras toute ta vie.

— Tu n'allumeras plus jamais un feu sans penser que le feu... brûle ! Tu ne poseras plus ta tasse de café au bord de la table. Tu éteindras tes bouts de cigarettes avec un soin particulier.

— Tu auras, pour les bibelots fragiles, une affection moins jalouse... Tu diras aux pipes de terre un adieu peut-être éternel.

— Tu ne mangeras plus jamais une friandise sans songer à certaines petites bouches qui, elles aussi, aiment les friandises.

— Tu mettras le silence diurne au nombre des choses accidentelles, presque mystiques.

— Tu ne diras plus, avec la superbe assurance d'autrefois : « Tel jour, je ferai telle chose ». Tu piqueras des « peut-être » aux ailes de tous tes projets.

...C'est ainsi... et il n'y a plus qu'à en prendre ton parti.

Georges DUHAMEL

(que nous avons présenté dans le numéro de « CLARTÉS » de Mars 1952)

UNE IDÉE NOUVELLE...

des " foyers - parrains "

Quand un enfant (ou un adulte) reçoit le baptême, on lui donne un parrain (et une marraine) pour lui apporter les éléments de la foi et veiller à ce que cette foi chrétienne se développe et croisse sagement en lui.

Quand un adulte (homme ou femme) ou bien un ménage demande le baptême, ou plutôt, ayant été baptisés autrefois, se rendent compte qu'ils sont chrétiens et qu'ils veulent désormais vivre carément leur christianisme plus authentique, ils ont également besoin de parrains.

En effet, quand un ménage a « compris » et se décide à revivre un christianisme plus authentique, il se demande souvent : que faire ?

La première réponse qui vient à l'esprit, est de leur conseiller de reprendre fidèlement la pratique religieuse : prière quotidienne, messe du dimanche, confession et communion pascale. Ceci est évidemment fort bon. Mais il est à craindre que cet effort si bon soit-il, ne porte pas tous ses fruits. En effet, la pratique religieuse est comme un aliment, une nourriture, pour entretenir une vie chrétienne déjà existante (qu'on appelle aussi « vie intérieure », « vie spirituelle » ou encore « idéal chrétien »). Si cette vie n'existe pas, la nourriture ou bien sera trop forte (et découragera) ou bien n'enrichira pas qu'un beefsteak donné à une bûche de bois.

Il serait donc bon qu'un tel ménage, plein de bonne volonté, soit pris en « PARRAINAGE » par un autre foyer qui vit déjà sa vie chrétienne. Ce Foyer-parrain « qu'on appelle aussi quelquefois « foyer-pilote » ne serait pas chargé de faire une sorte de catéchisme supérieur, ou un quelconque cours de religion, mais il créerait un esprit d'amitié, de confiance mutuelle, et surtout un exemple pratique de vie chrétienne vécue au jour le jour devant tous les problèmes que pose la vie d'aujourd'hui.

Et petit à petit, l'un aidant l'autre, une nouvelle vie chrétienne circulerait dans les deux ménages : le « ménage-parrain » étant encore fortifié dans la foi par cette nouvelle responsabilité, et le « ménage-filleul » entraîné fraternellement à cette vie chrétienne nouvelle qu'il recherchait sans bien la connaître.

...SI ON ESSAYAIT ? ...

P.S. : ...Et pourquoi pas, aussi, des « foyers-parrains » pour les fiancés qui, justement, comprennent souvent parfaitement pendant ce temps merveilleux des fiançailles, qu'ils ne peuvent construire leur futur ménage, et assurer leur amour, que grâce à un vrai et total christianisme ? ...

CLARTÉS

Le Numéro : 15 frs

Abonnement : 180 frs (porté à domicile)

220 frs (par poste)

ABBE BERNARD TSCHAEN - C.C.P. NANCY 981.31